

CALENDRIER DE PLACE EN FRANCE POUR L'ANNEE 2015

Jours de fermeture des systèmes en sus des samedis et dimanches

Dates		Jours fériés légaux en France*	Jours de fermeture	
			TARGET2**	CEPC
Jeudi 1er janvier	Jour de l'an	Férié	X	X
Vendredi 3 avril	Vendredi Saint	-	X	X
Lundi 6 avril	Lundi de Pâques	Férié	X	X
Vendredi 1er mai	Fête du travail	Férié	X	X
Vendredi 8 mai	Victoire	Férié	-	X
Jeudi 14 mai	Ascension	Férié	-	X
Lundi 25 mai	Lundi de Pentecôte	Férié	-	X
Mardi 14 juillet	Fête nationale	Férié	-	X
Mercredi 11 novembre	Armistice	Férié	-	X
Vendredi 25 décembre	Noël	Férié	X	X

Légende :

X : jours fermés pour les systèmes concernés

* : Le 15 août (Assomption) et le 1^{er} Novembre (toussaint), jours fériés légaux en France, tombent respectivement un samedi et un dimanche en 2015.

**Le lendemain de Noël, jour férié TARGET2, tombe un samedi en 2015.

**Systèmes dont le règlement interbancaire est effectué par TARGET2

- Systèmes de règlement de gros montant : **EURO1**
- Systèmes de compensation : **LCH Clearnet**
- Systèmes de règlement-livraison titres : **ESES**
- Systèmes de paiement de détail tels que **CORE FR** et **STEP2**

Les systèmes informent directement leurs utilisateurs des spécificités de leur horaire d'ouverture ou de service minimum pour certains jours particuliers.

Remarques :

- Lorsqu'une date de règlement a été spécifiée un jour où le système concerné est fermé, ou ouvert aux échanges seulement, la profession reporte le règlement interbancaire au premier jour d'ouverture suivant de ce système
- Il est précisé que les jours ouverts TARGET2, même s'ils sont fériés en France, sont à prendre en compte dans les délais interbancaires de présentation, de rejet des opérations et/ou opérations connexes